

<http://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Declaration-CTR.html>



# Pays de la Loire : Déclaration CTR du 1er déc

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 13 décembre 2011

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Déclaration de la section régionale SNETAP-FSU** des Pays de la Loire à l'entrée du **CTR** du 1 décembre 2012 :

le SNETAP FSU refuse de cautionner la destruction de l'Enseignement Agricole Public.

Le SNETAP-FSU sort conforté par les élections du 20 octobre dernier dans sa position de principal représentant des personnels de l'Enseignement Agricole Public (avec 68,86% des suffrages et donc 8 sièges au **CTR**) dans la région des Pays de la Loire. On note même un progrès de plus d'un point par rapport aux élections de 2006.

Ces résultats valident le travail de terrain réalisé par les représentants du SNETAP, militants qui ne se contentent pas de discours mais assurent au quotidien la défense de l'Enseignement Agricole Public et de ses personnels

- **Qui intervient dans les différentes instances pour défendre les structures, les personnels ?** le SNETAP-FSU
- **Qui intervient pour soutenir les collègues pour les situations individuelles ?** le SNETAP-FSU
- **Qui agit localement, régionalement et nationalement en proposant, en combattant le démantèlement du service public ?** le SNETAP-FSU.

Où étaient les représentants de **FO** et du **SGEN-UNSA** lors des combats contre les réformes du lycée, de la **RVP**, de la baisse de la **DGH**, de la suppression des options facultatives, pour les chauffeurs de car ? On ne sait toujours pas...mais pas dans la lutte, pas dans la défense des personnels. Leur absence d'intervention dans les instances parle pour eux.

Depuis le 13 octobre, les organisations représentatives de l'Enseignement Agricole Public ont boycotté le **CNEA** et l'ensemble des CREA. Ces actions sont un message fort adressé au Ministre de l'Agriculture pour contester le projet de budget 2012 de l'Enseignement Agricole, prévoyant notamment de nombreuses suppressions d'emplois. Ce budget, s'il n'est pas modifié, serait lourd de conséquences pour les usagers, leurs familles et les personnels. Dans un contexte d'austerité, ce budget remet en cause l'ensemble des missions de l'Enseignement Agricole. **Le ministre doit entendre ce message, et recevoir les partenaires sociaux afin que le ne cessaire dialogue soit rétabli, afin que l'Enseignement Agricole puisse poursuivre ses missions.** C'est ce message, qui n'a toujours pas été entendu, que nous vous demandons de transmettre à nouveau, Monsieur le Directeur Régional. Notre décision revêt un caractère national. Elle ne remet pas en cause la nécessité de traiter les questions à caractère régional.

Devant les organisations syndicales du **MAAPRAT** réunies pour la présentation annuelle du projet de budget 2012, le Ministre Bruno Le Maire a dramatisé à souhait la dette publique pour justifier les nombreuses suppressions d'emplois publics. C'est dans ce cadre dogmatique et « assumé » que le Ministre a annoncé la suppression de 280 emplois d'enseignants qui s'ajoutent aux 145 suppressions du budget 2011. En effet, dans le budget 2012, il est prévu la perte de 168 **ETP** enseignants pour l'Enseignement Agricole Public (sur un total de 280) « **Ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) et à la réforme du bac professionnel** ». **Nous avons maintenant la confirmation écrite que la rénovation de la voie professionnelle n'avait qu'un objectif budgétaire** ; la soi-disant réforme pédagogique n'était qu'une vaste fumisterie.

A cette rentrée 2011, dans une région où le public a encore vu ses effectifs diminuer (il ne représente plus que 18% des effectifs) toutes ces mesures et choix budgétaires et politiques constituent une véritable provocation pour tous les personnels qui se battent au quotidien pour défendre l'Enseignement Agricole Public. C'est dans cet état d'esprit que nous sommes aujourd'hui. Nous sommes venus entendre Monsieur le Directeur régional vos propositions de structures et vos informations sur les suppressions de postes.

Y.VIGNER  
Secrétaire régional